

Intervention au panel de discussion du forum OAS à l'ECOSOC

20-22 mai 2025

Projet d'intervention du Représentant Permanent Adjoint M. Fritzner Gaspard

Aider les pays à mettre en œuvre les ODD dans des contextes complexes : liens entre les efforts de développement et de consolidation de la paix.

**Monsieur le Vice-Président de l'ECOSOC,
Excellences, mesdames, messieurs les Ambassadeurs,
Madame la modératrice, Monsieur le Modérateur,
Distingués panélistes, chers collègues,**

1. Je voudrais tout d'abord saluer l'organisation de cette réunion sur le secteur d'Activités Opérationnelles de développement (OAS) autour d'un thème qui charrie en lui-même la complexité de la conjoncture internationale et qui nous rappelle en même temps l'obligation de faire face aux engagements essentiels que nous avons pris comme Etats, en adoptant les 17 Objectifs de Développement Durable, (ODD) à l'horizon de 2030.
2. Je remercie le Vice-président de l'ECOSOC Son Excellence Monsieur Krzysztof Maria SZCZERSKI de m'avoir invité à partager l'expérience Haïtienne dans ce panel consacré à la meilleure façon d'**aider les pays à mettre en œuvre les ODD dans des contextes complexes, à voir les liens entre les efforts de développement et de consolidation de la paix** ».

Monsieur le Vice-président,

3. Il n'est pas de mon intention de reprendre les chiffres et les statistiques utilisés dans des rapports et des journaux, visant à décrire la gravité de la situation sécuritaire, humanitaire et socioéconomique en Haïti ; car ils n'arriveront jamais à mesurer l'ampleur de la souffrance de la population, le traumatisme et les séquelles des violences quotidiennes sur les couches les plus vulnérables telles que les femmes, les fillettes et les vieillards. Je vais seulement me contenter de répéter une déclaration faite par l'actuel Président du Conseil Présidentiel de Transition SEM. Fritz Alphonse Jean, lors de sa prise de fonction, le 5 avril 2025 pour une vue d'ensemble plus directe et imagée de la situation. Il disait et je cite : « **Le pays est en guerre** ». Fin de citation.
4. Permettez-moi de dire quelques mots sur les ODD. La délégation haïtienne présente lors du Sommet ayant abouti à l'adoption des ODD, n'avait pas manqué d'exprimer son attachement à ce nouveau Plan, permettant d'aborder les principaux défis complexes liés aux Objectifs de Développement Durable.

5. A l'aube de l'échéance 2030, force est de constater que nous sommes toujours très loin dans la mise en œuvre des 9 principaux objectifs que le pays avait choisis.
6. La grave crise multidimensionnelle que traverse Haïti rend encore la tâche plus difficile.

Monsieur le Vice-Président,

S'agissant de la première question :

7. Il convient de souligner que pour mettre fin à cette guerre « **singulière et complexe** » de multiples voix se sont élevées du côté de l'Etat haïtien ainsi qu'au sein du système onusien pour tirer la sonnette d'alarme.
8. Dans le cas d'Haïti, il convient dans un premier temps de renforcer davantage les rapports inter institutionnels. Dans cet ordre d'idées, il est important d'éviter les doublons. Il nous faut un travail de coordination et d'harmonisation entre les différents acteurs internationaux et régionaux permettant de renforcer les synergies.
9. Dans un deuxième temps, il faut renforcer l'Unité d'action au sein de l'ONU, avec la célérité du traitement des dossiers urgents pour l'efficacité des résultats en temps réel aux besoins des Etats membres.

Initiatives de l'ONU et multilatéralisme

10. Je voudrais également rappeler les multiples démarches entamées par le gouvernement haïtien pour aboutir à l'adoption de la résolution 2699 du Conseil de Sécurité, autorisant le déploiement effectif de la MSS seulement en juin 2024, grâce à la solidarité dégagée ici par la force du multilatéralisme. La présence de la MSS en Haïti est un exemple d'outil d'accompagnement à la Police Nationale d'Haïti dans une situation complexe qui vise à créer de meilleures conditions pour le rétablissement d'un climat de paix, favorable à l'établissement des bases pour un retour à la relance économique et au développement.
11. Dans ce contexte, il y a lieu de souligner également la création du Bureau Intégré des Nations Unies, le régime des sanctions établi sur Haïti et la création du groupe de Consultatif ad hoc sur Haïti, sont autant de mécanismes en quête de solutions et d'actions concrètes, capables de produire plus de résultats en matière de développement du pays. Le rapprochement de l'ECOSOC de la Commission de la Consolidation de la paix pour renforcer les résultats sont des exemples de synergie à instituer pour défier ces crises complexes et intervenir à temps avec des programmes de pérennisation de la paix et de bien-être social.

Consolidation de la Paix et DDR

Monsieur le Vice-Président,

12. En matière de consolidation de la paix, il faut saluer le travail de l'équipe nationale des Nations Unies (UNCT) qui contribue à jeter les bases devant faciliter le développement du

pays en travaillant dans le domaine de la justice et en supportant la tenue de prochaines électorales crédibles ; ce qui est parfaite adéquation avec l'objectif 16 des ODD.

13. . Haïti est bénéficiaire du Fonds pour la consolidation de la paix en 2025, d'un montant de 33.6 millions de dollars, qui seront programmés selon les priorités fixées par le gouvernement. Nous nous réjouissons que cette aide ait été alignée aux recommandations de la Résolution 72/279 du Repositionnement du système des Nations unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet (des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies) (OAS).

Monsieur le Vice-Président,

1. S'agissant de la deuxième question, nous pensons que l'ONU doit davantage s'efforcer de trouver, dans son fonctionnement, un meilleur équilibre entre ses grands piliers. Dans le contexte des ODD, le pilier du développement intégré doit faire l'objet d'une attention beaucoup plus soutenue. A cet égard, la question du financement du développement des pays de la région avec les institutions internationales et régionales de financement doit être au centre des activités du pilier du développement intégré.
2. En ce sens, les priorités de développement durables supportés par le RCIA est un plan qui vise à faciliter le développement économique du pays, à travers plusieurs banques, nécessitant un besoin d'investissement à hauteur d'1.34 billions de dollars pour la période 2024-2026. Une relance économique qui peut sans doute favoriser de meilleures conditions pour un climat de paix et de développement durable.

Conclusion

3. En guise de conclusion, nous misons beaucoup sur la réforme du système onusien, notamment sur l'initiative UN 80, qui pourra donner plus de moyens aux Etats pour atteindre les ODD à travers un accompagnement plus substantiel et en renforçant le rôle de prévention des conflits. A cet égard, il faudra aussi considérer les voies de transformation, notamment celles liées au système alimentaire, au travail décent, à la connectivité numérique, à la résilience climatique et à la biodiversité en tant que cadres qui peuvent aider à prioriser à accélérer l'action au niveau national comme souligné dans le rapport du Secrétaire Général sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement des Nations Unies.

Je vous remercie.

